



Dossier de Mise à Jour Administrative

FRALSEN, Besançon

December 2023

FRALSEN

SOMMAIRE

1	IDENTIFICATION DU DEMANDEUR.....	3
2	OBJET DU DOSSIER.....	4
3	SITUATION DU SITE	6
3.1	ENVIRONNEMENT DU SITE	6
3.2	DESCRIPTION DU SITE.....	6
3.3	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	7
3.3.1	Activités industrielle.....	7
3.3.2	Activités et installations annexes.....	7
4	CLASSEMENT ICPE DES ACTIVITES	8
4.1.1	Contexte administratif préliminaire.....	8
4.1.2	Tableau des installations classées.....	10
5	IMPACT DES ACTIVITES DE L'ENTREPRISE SUR L'ENVIRONNEMENT	13
5.1	GESTION DE L'EAU.....	13
5.1.1	Alimentation en eau	13
5.1.2	Rejets aqueux.....	13
5.2	STOCKAGE DE PRODUITS CHIMIQUES.....	14
5.3	POLLUTION DE L'AIR.....	15
5.4	ÉMISSIONS SONORES	16
5.4.1	Sensibilité du voisinage au bruit	16
5.4.2	Activités de Fransen susceptibles de générer du bruit	16
5.4.3	Étude de l'impact sonore généré.....	17
5.5	GESTION DES DECHETS.....	17
5.5.1	Déchets générés par l'activité.....	17
5.5.2	Déchets générés par la réorganisation du site.....	Erreur ! Signet non défini.
5.5.3	Gestion des équipements générés par la réorganisation du site	Erreur ! Signet non défini.
5.6	AMIANTE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.7	POLYCHLOROBIPHENYLE	17
6	MISE EN SECURITE ET LIMITATION D'ACCES AU SITE.....	18
7	SECURITE ET PREVENTION INCENDIE.....	18
7.1	RISQUES PRESENTES PAR LES ACTIVITES.....	18
7.1.1	Risques présentés par les activités actuelles.....	18
7.1.2	Suppression des risques sur la partie cédée.....	Erreur ! Signet non défini.
7.2	MOYENS DE LUTTE CONTRE LES RISQUES ET ORGANISATION DES SECOURS	19
8	USAGE FUTUR RETENU POUR LA PARTIE CEDEE. ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
9	CONCLUSION	20

Table des Annexes

Annexe 1 :	Localisation du site
Annexe 2 :	Plans de répartition des surfaces utilisées actuellement
Annexe 3 :	Plans de localisation des Installations Classée pour la Protection de l'Environnement

1

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Site : **FRALSEN**
Adresse : 2, rue Albert Thomas
25023 Besançon Cedex 9

Siège social : **FRALSEN**
Adresse : 2, rue Albert Thomas
25023 Besançon Cedex 9

Forme Juridique : **SA au capital de 20155921 €**
Code NAF : 2652Z
Numéro SIRET/SIREN/INSEE : 32594371000062
Directeur d'usine : M. S. Tatu

Le signataire de la demande est M. Tatu, *Directeur d'usine*.

Fait à _____ le _____

Nom Signataire
Fonction

Le site *Fralsen* de Besançon est historiquement un site de fabrication de composants horlogers. L'entreprise est en cours de diversification dans la fabrication de composants micromécanique de précision pour d'autres secteurs. Les procédés impliquent la production de pièces plastiques (injection de plastique) et métalliques (travail des métaux). Le site est localisé à Besançon.

A l'heure actuelle, le site est soumis à autorisation suite à l'arrêté initial d'un arrêté préfectoral du 17 février 1982, complété par d'autres arrêtés préfectoraux pris ultérieurement.

Depuis 1982, l'activité du site est à la baisse. L'entreprise a régulièrement informé la DREAL des évolutions. Certaines cessations d'activité ont d'ores-et-déjà été prises en compte par la DRIRE dans les rapports d'inspection

- Du 4 juillet 2003 notifiant la cessation des activités suivantes :
 - Arrêt de l'installation à l'ammoniac
 - Non mise en service de l'incinérateur
 - Arrêt de l'utilisation de perchloroéthylène puis réutilisation depuis automne 2002 dans une machine
 - Mise hors service des citernes enterrées
 - Arrêt de l'utilisation de sources radioactives
 - Projet de dépôt d'hydrogène abandonné
 - Arrêt de l'activité traitement en bains de sels fondus
 - Arrêt de l'activité étamage (trempage dans bain de métal fondu)
 - Arrêt de l'activité de traitement de surface par dépôt galvanique d'Argent.

- Du 22 juin 2018 portant sur le l'ensemble du site :

Depuis 2011, le site a été vendu et toutes les activités ont été regroupé sur une seul du bâtiment. (Partie T1). La surface totale du site est d'environ 10 000 m², avec un effectif de 95 salariés.

Les activités sont réparties sur 2 étages (sous-sol et rez-de-chaussée). Les zones extérieures comprennent :

- Une zone de chargement et de déchargement de camions,
- Un local de stockage temporaire de produits chimiques et déchets non dangereux (produits inflammables diminué),
- Un parking véhicule avec différentes voies de circulation pour les véhicules et les camions (livreurs et autres),

- Une station d'épuration destinée au traitement final des eaux industrielles du site.

Un plan du site est disponible en *Annexe 2*.

Le présent dossier est établi dans le cadre du porté à connaissance des différentes modification intervenues, conformément aux dispositions des articles L 511-1 à L 517-2 et de l'article R. 512-33 du Code de l'Environnement relatifs aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E.) soumises à Autorisation.

Le présent dossier ne traite pas des aspects pollution de sols et d'eaux souterraines qui font l'objet d'un suivi d'une remise à jours de l'Interprétation de l'Etat des Milieux. Ces éléments ont d'ores-et-déjà été initiés avec les autorités.

3.1

ENVIRONNEMENT DU SITE

Le site est localisé sur le territoire de la commune de Besançon dans le département du Doubs. Il est implanté dans la zone industrielle de Trépillot Tilleroyes, à environ 2,5 km à l'ouest du centre de Besançon.

Les abords immédiats du site sont décrits ci-dessous :

- **Nord** : immédiatement au nord-est et jouxtant le site (ancien bâtiment appartenant à *Fralsen*), le concessionnaire *Fiat Toyota*, puis, de l'autre côté de la rue Denis Papin, au nord-ouest une école d'art, des habitations (résidence de logements pour étudiants), au nord-est un bâtiment de la Sécurité Sociale et plus au nord de l'autre côté de la route D70, l'université scientifique ;
- **Est** : Garage Automobile Kia et de l'autre côté du boulevard Kennedy, l'autre cote bijoutier *Maty* et un concessionnaire *Renault* ;
- **Sud** : Un Leclerc Drive. Puis au-delà de la rue Albert Thomas, puis à 100 m, des concessionnaires automobiles principalement (*Peugeot* est le plus proche, il jouxte le site au sud) et *Auge découpage*, une société de découpe et d'emboutissage ;
- **Ouest** : un petit bâtiment accueillant des activités de services et le site de production d'outils *Stanley Mabo* jouxtent le site, puis de l'autre côté de la rue Auguste Jouchoux, la biscuiterie *Lu*.
- **Des boutiques situées sur la partie inférieur** : salle de Gym, Boutique de marié

La localisation du site figure sur la carte au 1/25 000^e qui est jointe en *Annexe 1*.

La zone résidentielle la plus proche est la résidence de logements pour étudiants située rue Denis Papin à environ 25 m de la limite nord du site.

3.2

DESCRIPTION DU SITE

- **Le bâtiment principal**

- **En sous-sol** : archives, sous-station P1, chaufferie, installations de traitement des effluents (cuves de traitement et de neutralisation), locaux techniques (deux postes de transformation P1 et P2, salle de compresseurs à air, chaufferie, traitement des eaux, distribution ECS, CTA, groupes froids).
- **en rez-de-chaussée** : bureaux (de la direction, services achats, finance, services techniques) sanitaires, maintenance, réfectoire, décolletage, , traitement thermique, galvanoplastie aussi appelé « placage » (avec

laboratoire), , gestion de la production (stockage de composants finis), tonnelage (tribofinition), nettoyage des pièces métal, contrôle qualité, découpage, taillage, décolletage (avec poste de filtration des huiles), injection de plastique et broyage des matériaux plastiques, réception des marchandises, , stockage de matières premières métalliques,

- *Zones extérieures*

- Les zones de déchargement et de chargement des camions identiques à celui actuellement exploitées (soude, acide, chlorure ferrique),
- Un local « ingrédient »
- 90 places de parkings,
- Une voie d'accès du côté de la rue Denis Papin,

Les surfaces totales prévues dans le projet sont réparties comme suit :

- Rez-de-chaussée : 8 835 m²
- Sous-sol : 1 374 m²

Les plans d'agencement du rez-de-chaussée et du sous-sol sont présentés en *Annexe 2*.

3.3 *DESCRIPTION DE L'ACTIVITE*

3.3.1 *Activités de production*

L'activité industrielle :

- Découpage et pliage ;
- Décolletage et taillage ;
- Traitement de surface ;
- Traitement thermique ;
- Injection de plastique ;.

Le site emploie 78 personnes et fonctionne 24 heures sur 24 (en équipes 2 x 8 heures) et 5 jours sur 7. Le site est fermé une semaine entre Noël et le Nouvel An et deux semaines en été.

3.3.2 *Activités et installations annexes*

3.3.2.1 *Activités et installations annexes dans la configuration actuelle du site*

Les activités annexes du site sont les suivantes :

- Le stockage de produits chimiques et de matières premières ;
- Le traitement des eaux usées industrielles par une station d'épuration (détoxication et décantation) ;

- la chaufferie (deux chaudières au gaz naturel d'une puissance totale de 2,67 MW) ;
- Deux compresseurs à air d'une puissance totale de 274 kW ;
- Un onduleur d'une puissance de 114 kW pour assurer l'alimentation continue en électricité des équipements de sécurité et du système informatique ;
- 10 unités de climatisation d'une puissance absorbée de totale de 51,1 kW, deux groupes froids (pour des besoins de climatisation) d'une puissance absorbée totale de 220 kW et un groupe froid (pour des besoins de production d'eau glacée industrielle) d'une puissance absorbée de 6 kW (voir *section 5.3* pour le détail des installations de réfrigération) ;
- Quatre tours aéro-réfrigérantes à circuit primaire ouvert d'une puissance totale de 4 583 kW ;
- Deux broyeurs de plastique ;
- Deux sous-stations de transformation électriques composées des installations suivantes :
 - Poste P1 : Deux transformateurs de type sec d'une puissance de 1 250 kVA et de 1 000 kVA, soit une puissance totale de 2 250 kVA ;
 - Poste P2 : Quatre transformateurs à huile d'une puissance totale de 4 x 630 kVA ;
- Un local « ingrédients » pour le stockage en fûts (produits chimiques liquides dont huiles, acides, solvants, etc.) ou en sac (produits chimiques en granules ou en poudre dont granules de plastique) ainsi que le stockage de déchets industriels liquides dont boues d'hydroxyde ;
- Des bennes de déchets pour la ferraille, le bois et les DIB, en zone extérieure ;
- Une cuve aérienne de stockage de propane de 1 500 L, en zone extérieure ;
- Des cadres en azote (1 800 L) et hydrogène (900 L), en zone extérieure grillagée.

Les autres activités annexes non industrielles mentionnées précédemment dans la configuration actuelle du site seront conservées. De même, l'activité de distribution de montres de la marque du groupe Timex sera conservée.

4 CLASSEMENT ICPE DES ACTIVITES

4.1.1 Contexte administratif préliminaire

Le site *Fralsen* de Besançon fabrique des composants microtechniques comprenant des pièces plastiques (injection de plastique) et métalliques (travail des métaux).

A l'heure actuelle, le site est soumis à autorisation et les activités du site sont régies par un **arrêté préfectoral du 17 février 1982, arrêté préfectoral complémentaire du 5 avril 2011 et arrêté ministériel du 30 Juin 2006 relatif au installation et traitement de surfaces soumises à autorisation au titre de la rubrique 2565 de la nomenclature des installations classées** (*courrier du 18 Septembre 2018 de la DREAL annexe 4*) .

Ci-joint l'historique administratif :

- Arrêté 82 n°932 du 17 février 1982
 - Avis officiel
 - AR Fralsen (préfecture)
 - Arrêté complet avec annexes
- 9 janvier 1986 Liste des entreprises des départements soumises à la transmission, chaque début de trimestre aux services chargés du contrôle des Installations Classées, d'un récapitulatif des éliminations des déchets effectués.
- Arrêté 86/1D/2B/n°1844 du 23 mai 1986 concernant la demande d'autorisation à exploiter un stockage d'azote liquide (cette installation n'a pas été installée);
- Arrêté 86/1D/2B/n°2149 du 12 juin 1986 concernant la modification de l'arrêté préfectoral n°932 du 17 février 1982 concernant les niveaux acoustiques à respecter (7h - 20h 65db ; 22h- 6h 55db) rue Denis Papin ;
- 9 mars 1988 Liste des mises à jour des entreprises des départements soumises à la transmission, chaque début de trimestre aux services chargés du contrôle des Installations Classées, d'un récapitulatif des éliminations des déchets effectués.
- Arrêté 91/DADUE 4B/n°2761 du 06 aout 1991 concernant l'étude de la gestion des déchets et leur impact de Fralsen
- Arrêté 93/DCLE/4B/n°4442 du 25 octobre 1993 concernant les rejets d'eaux résiduaires, les concentrations de flux des composés figurant en annexe de l'arrêté 132 composés (molécules) de chrome, cuivre, nickel, plomb, zinc.
- Arrêté 93/DCLE/4B/n°4434 du 26 octobre 1993 concernant la deuxième partie de l'étude sur la gestion des déchets sur le site Fralsen en particulier :
 - Huile d'usinage code C 143
 - Boue de la station de détoxification des ateliers de traitements de surface C 281
 - Matière plastique C 830
- Inspection du 13 février 2003 complété par inspection du 14 avril 2003 (David Bobiller)
- Lettre du 12 septembre 2003 (D Dodane à Mr le préfet) sujet mise en demeure, demande de délai pour effectuer les rétentions

- Arrêté 2003/DCLE/4B/n°2003 230703998 du 23 Juillet 2003 concernant le stockage de produits chimiques (local traitement des effluents).
- Arrêté 2003/DCLE/4B/n°2003 230703998 du 14 Janvier 2004 concernant la prévention de l'émission d'eau contaminée par les lésionnelles dans les tours aéroréfrigérantes
- Lettre du 10 février 2004 (D Dodane à Mr le préfet) sujet mise en demeure. Confirmation travaux de mise en conformité terminé en conformité avec les prescriptions de l'arrêté 5.3 de l'arrêté ministériel du 26 septembre 1985
- Arrêté 2004/DCLE/4B/n°2004 2904 02520 du 29 avril 2004 concernant les prescriptions complémentaires sur la prévention de la prolifération des lésionnelles dans les tours aéroréfrigérantes
- Arrêté 2005/DCLE/4B/n°2005 2009 05040 du 20 septembre 2005 concernant la modification des prescriptions complémentaires pour la prévention de la prolifération des lésionnelles dans les tours aéroréfrigérantes.
- Arrêté préfectoral 2011 en date du 5 avril 2011 imposant des travaux de dépollution et une surveillance des sols
- Arrêté préfectoral 2011 en date du 10 juin 2011 prescrivant la surveillance périodique des rejets de substances dangereuses dans l'eau
- Rapport de visite d'inspection du 21 juin 2018 concernant les eaux de surface, les eaux souterraines site et sol pollué
- Rapport de visite d'inspection du 15 novembre 2021 demandant la réalisation d'un Porter à connaissance.

Depuis 1982, l'activité du site est à la baisse. Certaines cessations d'activité ont d'ores-et-déjà été prises en compte par la DRIRE lors d'inspections actées par courrier daté du 4 juillet 2003 et du 21 juin 2018.

4.1.2 *Tableau des installations classées*

Les activités exercées par *Fralsen* et répertoriées dans la nomenclature des installations classées sont décrites dans le tableau en page suivante, permettant la comparaison à date de 1982 et d'aujourd'hui.

Tableau 4-a

Désignation des activités	Rubrique	Volume et Classement 1982		Volume et Classement actuel en 2023		Commentaires et échanges sur les projets
		Volume / Puissance	Classement	Volume	Classement	
Emploi ou stockage d'ammoniac	Ex 1136-3 Rubrique supprimée décret 2014-285 du 03/03/2014	Emploi ou stockage d'ammoniac : une citerne aérienne, quantité totale : entre 150 kg et 50 t.	D	A l'arrêt depuis 1997	-	Cuve vidangée et enlevée le 7 octobre 1997 (courrier de notification à la DRIRE du 28 octobre 1997). Cessation actée par la DRIRE dans courrier du 4 juillet 2003.
Utilisation d'appareils contenant des produits polychlorobiphényles, polychloroterpényles	Ex 1180-1 Rubrique supprimée décret 2013-1301 du 27/12/2013	Quantité : 1 385 lL	D	A l'arrêt depuis 2006	-	Élimination de 2 transformateurs et d'1 redresseur PCB par FEC-TREDI en novembre 1990 Élimination de ces équipements actée par la DRIRE dans courrier du 4 juillet 2003 Élimination de 4 transformateurs PCB par Aprochim en 2009 (courrier de notification à la DRIRE du 1er février 2006)
Installations de réfrigération	1185 - 2 a)	Voir rubrique supprimée 2020	-	La quantité cumulée de fluides frigorigènes ou climatiques susceptible d'être présente dans l'installation est de : 244 kg	NA	-
Gaz à effet de serre fluorés	1185-2a (ex 4802-2a et 2920-2b)	-	-	-	-	Pas d'extincteur à gaz fluoré.
	1185-2b (ex 4802-2a et 2920-2b)	-	-	1 clim tournant au R22 (2,8 kg) Gaz tout les groupes froid : 244kg	-	-
Stockage de liquides inflammables en réservoirs manufacturés	Ex 1432-2b (ex 253b) Rubrique supprimée décret 2014-285 du 03/03/2014	Quantité équivalente stockée : 22,28 m³	D	Rubrique non concernée	-	Tous les stockages de liquides inflammables en réservoirs manufacturés n'existent plus. La cuve enterrée de foud domestique a été vidangée en 2008
Solvants organiques (Directive IED)	1978	-	-	Remplacement de la machine par une machine fermée à hydrocarbure en juillet 2020.	NA	-
Travail mécanique des métaux et alliages	2560 (ex. 281 et 282-1)	1200 kW	A	750 kW	DC	- Puissance souscrite eu compteur de 800 KW maxi
Trépage, recuit ou revenu des métaux et alliages	2561 (ex285)	Volume des bains : 718 L	D	Bains contenant de l'huile de tremp Volume total : 420 L	DC	-
Nettoyage de surface par des procédés utilisant des liquides organohalogénés	2564 - 2	Utilisation de perchlorethylène : Volume des cuves : 600 L	D	Remplacement de la machine par une machine fermée à hydrocarbure en juillet 2020 Chambre de travail affecté au traitement 120L -	NA	-
	2564 - 1 c)	-	-	Alcool bains traitement : 96L MERDAN 20L Et 104 16L. Préparation bain 70L	DC	-
Traitement des métaux et matières plastiques, par des procédés utilisant des liquides	2565 - 1 b)	Volume des cuves affectées à un traitement spécifique aux Cyanures : Volume non pris en considération en 2012 selon la nomenclature ICTE de 2012	-	Volume des cuves affectées au traitement aux Cyanures : - Volume des bains concentrés : 235 L - Volume des bains de rinçage : 1370 L Volume total : 1605 L	E	Nouvelle rubrique ICTE applicable
	2565 - 2 a) (288-1,287-2b)	Volume des bains : 9555 L	A	Chaîne de galvanoplastie visé en rubrique 2567-1 + bains de nettoyage après tribofinition ou autres bains de décapage, ébavurage chimique Volume bains concentrés : 2075 L Volume rinçages morts : 925 L Volume rinçages courants : 1980 L Volume total des bains impliqués dans l'activité : 5580 L	E	Bains liés : - Au traitement : - Par galvanisation, dorage, démetalisation, nettoyage manuel, à l'acide - Au nettoyage aimants et statos - Au nettoyage après Tonnelage.
	2565 - 4	Non classé	-	Volume total des cuves affectées au traitement par vibro-abrasion : 250 L	DC	-
Nettoyage, décapage des métaux par traitement thermique	2566 - 1 b)	-	-	Capacité volumique de la totalité des fours : 132 L	NA	-
Emploi de matières abrasives sur un matériau quelconque à l'exclusion des activités visées par la rubrique 2565	2575	Atelier de tournage et sablage (machines de tribofinition), puissance installée totale : 130 kW	D	Utilisation d'une saboteuse de puissance : 3kW	NA	Classement des machines de tribofinition en 2565-4
Emploi ou réemploi de matières plastiques, caoutchouc... par procédé d'injection	2661 - 1 b) (ex272a)	Capacité de traitement : 4T /jour	D	Capacité de traitement : 600 kg /jour	NA	-
Broyage	2661 - 2)	-	-	-	NA	-
Stockage de polymères (matières plastiques, caoutchouc,...)	2662 (ex272A)	164 m³	D	Le volume susceptible d'être stocké étant : 50,2 m³	NA	-
Installation de combustion	2910 A - 2 (ex 1538a)	Trois chaudières au gaz naturel, puissance thermique maximale : 4,5 MW	D	Deux chaudières au gaz naturel, puissance thermique maximale totale : 1,60 MW	DC	-
Installations de réfrigération ou compression comprimant des fluides inflammables ou toxiques	2920-1a (ex 361-B)	• 1 groupe pompe diesel stévoir incendie, puissance : 88 kW	D	Rubrique non concernée	NC	Rubrique supprimée Décret - 2018-900 du 22/10/18 Installation supprimée
Installations de réfrigération ou compression	Ex 2920-2b (ex 361-B)	• 5 compresseurs d'air, puissance totale : 520 kW • 11 armoires de climatisation, puissance absorbée totale : 56,6 kW	-	-	-	-
	Rubrique supprimée Décret - 2018-900 du 22/10/18	• 4 groupes froids de climatisation, puissance absorbée totale : 480 kW • 1 groupe de production d'eau de glace industrielle, puissance absorbée totale : 6 kW soit une puissance totale de : 1 062,6 kW	A	Rubrique Supprimée - voir rubrique 1185	-	Rubrique supprimée Décret - 2018-900 du 22/10/18
Installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air	2921	• 1 tours de type circuit primaire fermé de 267 kW • 6 tours de type circuit primaire ouvert de 6 677 kW au total Puissance thermique évacuée totale : 6 944 kW	A	Rubrique non concernée	NA	Rubrique créée par décret 2004-1331 du 01/12/04, soumises aux dispositions de l'Arrêté Préfectoral du 29/09/05 Tours démantelées et remplacées par un autre système de refroidissement
Opérateurs de forgeage	3230-b	750 MW	A	Cessation activité en 1991	NA	-
Présence dans l'installation du perchlorethylène	4130 - 2b	1 cuve de 5 m³ de trichlorethylène	-	-	-	Les 4 cuves ont été neutralisées (date de neutralisation inconnue) Cessation actée par la DRIRE dans courrier du 4 juillet 2003
	1175 (ex251-2)	3 cuves de 15 m³ de perchlorethylène Quantité totale : 50 m³ de -	D	Remplacement de la machine par une machine fermée à hydrocarbure en juillet 2020	NA	Arrêt depuis 1994
Utilisation de cyanure	4130 - 1 b)	-	-	Quantité totale présente sur site : 50 kg sous forme solide	NA	-

A : Site soumis à Autorisation selon la rubrique concernée
D : Site soumis à Déclaration selon la rubrique concernée
DC : Site soumis à Déclaration avec Contrôle périodique réalisé par un bureau de contrôle certifié, selon la rubrique concernée
E : Site soumis à Enregistrement selon la rubrique concernée
NA : Non Applicable selon la rubrique concernée

BROUILLON

5.1 GESTION DE L'EAU

5.1.1 Alimentation en eau

Le site est alimenté en eau par le réseau municipal. L'eau est utilisée principalement pour le process (traitement de surface), les besoins incendie, l'entretien et les besoins sanitaires du personnel. Le site ne dispose pas de puits de captage des eaux souterraines pour l'alimentation en eau.

Du fait de la réduction des activités sur site depuis 2003, la consommation en eau est passée de 30 530 m³ en 2003 à 3 532 m³ en 2023.

L'impact des activités du site sur la ressource en eau a donc diminué.

5.1.2 Rejets aqueux

Les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales de l'entreprise ne sont pas de type séparatif.

Les flux suivants sont rejetés dans le réseau unitaire :

- Les eaux industrielles traitées générées par les activités industrielles ;
- Les eaux usées des sanitaires ;
- Les eaux de ruissellement des toitures.

Les eaux sanitaires et les eaux pluviales sont rejetées au réseau municipal pour être traitées à la station d'épuration communale.

Les effluents industriels sont traités dans la station d'épuration (traitement physico-chimique) du site avant rejet dans les égouts de la ville. Les boues sont ensuite envoyées dans centre d'enfouissement des déchets spéciaux.

Des analyses quotidiennes, hebdomadaires et trimestrielles sont réalisées pour mesurer les paramètres suivants : demande chimique en oxygène, solides en suspension, pH, métaux (Cd, CrIII, CrVI, Cu, Fe, Ni, Pb, Zn), phosphore, azote, cyanures libres, fluorures et hydrocarbures en sortie de station d'épuration sur site. Les résultats sont contrôlés et régulièrement communiqués à la DREAL.

Depuis 2008, les principales modifications ont été les suivantes :

- Suppression de certains rejets industriels : bain de chrome évacué par la société EDIB le 27 novembre 2008 (BSD FRA0814 et FRA0819) ;
- Évacuation des déchets métalliques et plastiques souillés de chrome par EDIB le 04 décembre 2008 (BSD FRA23178).

L'impact des activités du site sur la qualité des eaux a donc diminué.

5.2

STOCKAGE DE PRODUITS CHIMIQUES

Les activités mettant en œuvre des produits chimiques seront réalisées sur rétention : bains de galvanisation; recyclage, station d'épuration, cuves de stockage en vrac et fûts, machines de travail des métaux.

Une zone de stockage de produits chimiques, le local « Ingrédients », a été aménagée au nord du site pour le stockage en vrac et en fûts sur rétention.

Les principaux produits stockés sur le site sont les suivants :

Type	Utilisation	Stockage	Estimation de la quantité actuellement stockées sur site
Essence A	Nettoyage des pièces	Fûts	1 200 L
Alcool	Dewatering (Elimination de toute trace d'eau de la surface des pièces)	Fûts	1 200 L
Dartoline	Dégraissage	Fûts	1 000 L
Kerdane	Nettoyage machine	Fûts	400 L
Huile de coupe	Usinage des métaux	Fûts	10 000 L
Tétrachloroéthylène	Dégraissage et traitement de surface	Fûts	200 L
Azote	Traitement à chaud	Cadre	1 800 L
Acides	Traitement des eaux Placage	Cuve Bonbonnes	3200 l 50 l
Soude	Traitement des eaux Placage	Cuve	3000 l

Tous les produits mentionnés ci-dessous sont stockés sur rétention.

Les principales émissions atmosphériques du site sont actuellement :

- Les trois au gaz naturel chaudières actuellement soumises à Déclaration sous la rubrique 2910-A-2 (ex 153-bis) pour une puissance thermique maximale de 4,5 MW ;
- Les émissions des activités de traitement des métaux et matières plastiques, par des procédés utilisant des liquides (sans mise en œuvre de cadmium, et à l'exclusion de la vibro-abrasion) soumis à Autorisation sous la rubrique 2565-2a (288-1, 287-2b) pour un volume de bain de 9 555 L.

Les émissions des chaudières sont canalisées par un rejet unique en toiture. Elles font l'objet de contrôles périodiques par un prestataire agréé.

Fréquence de contrôle : tous les 3 ans - Dernier contrôle : décembre 2007
Analyse de la teneur en NOx, conformément à l'Arrêté Ministériel du 25/07/1997 R224-31 à 36 du Code de l'Environnement.

Depuis 2003, ces émissions atmosphériques n'ont pas évolué.

L'impact des activités du site sur la qualité de l'air n'a pas évolué.

Les installations de réfrigération présentes sur le site seront les suivantes :

- 1 tours de type circuit primaire fermé de 267 kW
- 6 tours de type circuit primaire ouvert : 3 tours de puissance 1 047 kW, 2 tours de 1 303 kW et 1 tour de 930 kW,
- 11 armoires de climatisation, puissance absorbée totale : 56,6 kW
- 4 groupes froids de climatisation, puissance absorbée totale : 480 kW
- 1 groupe de production d'eau glacée industrielle, puissance absorbée totale : 6 kW.

Le tableau suivant liste toutes les installations de réfrigération et climatisation actuellement présentes sur site :

Table 5.1 Installations de réfrigération et climatisation actuellement présentes sur site

	Année	Type gaz	Quantité gaz	En service	Destination future	puissance
Climatiseur						
Informatique	2010	407	4 Kg	Oui	En service	1,6 kw
Galvano	2004	R 22	10 Kg	Oui	En service	5,5 kw
Décolletage 1	2002	R 22	5 Kg	Oui	En service	5,5 kw
Décolletage 2	2002	R 22	5 Kg	Oui	En service	5,5 kw
Taillage	2008	R 22	5 Kg	Oui	En service	5,5 kw
Electro-érosion	2004	407	5 Kg	Oui	En service	5,5 kw
Pointage	2008	407	5 Kg	Oui	En service	5,5 kw

	Année	Type gaz	Quantité gaz	En service	Destination future	puissance
Plastique 1	2002	407	5 Kg	Oui	En service	5,5 kw
Plastique 2	2000	R 22	5 Kg	Oui	En service	5,5 kw
Plastique 3	1990	R 22	8 Kg	Oui	Destruction	5,5 kw
Transfo 2	2002	R 22	5 Kg	Oui	En service	5,5 kw
Groupe froid						
Carrier 1	1965	R 22	50 Kg	Non	En service	110 kw
Carrier 2	1965	R 22	50 Kg	Oui	En service	110 kw
WB B	1967	R 22	50 Kg	Non	Destruction	130 kw
WB C	1967	R 22	50 Kg	Non	Destruction	130 kw
Groupe eau glacée						
Plastique	1998	R 22	10 Kg	Oui	En service	6 kw

Les groupes froids et climatisation contenant du fluide de type hydrochlorofluorocarbure (HCFC-R22) ont été remplacés conformément au règlement CE 2037/2000 du Parlement européen et du Conseil du 29 juin 2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et interdisant l'utilisation de ce fluide neuf à des fins de maintenance à partir de 2010, et du fluide recyclé à partir de 2015.

L'entretien et la maintenance des installations de réfrigération sont confiés à une société spécialisée.

5.4 *ÉMISSIONS SONORES*

5.4.1 *Sensibilité du voisinage au bruit*

Le site se trouve dans une zone industrielle. Les alentours du site sont occupés principalement par des industries, des magasins, des ateliers. La zone résidentielle la plus proche est la résidence de logements pour étudiants située de l'autre côté de la rue Denis Papin à environ 25 m de la limite nord du site. La sensibilité du voisinage vis à vis des nuisances sonores peut être considérée comme moyenne.

5.4.2 *Activités de Fralsen susceptibles de générer du bruit*

Les principales sources de bruit vers l'extérieur associées aux installations de stockage de produits finis et les installations de réfrigération concernées par le présent dossier sont :

- Les installations de réfrigération et de compression ;
- La circulation des véhicules sur le site.

Les activités de travail des métaux et le broyage de matières plastiques sont réalisés dans des bâtiments fermés.

5.4.3 *Étude de l'impact sonore généré*

Différente campagne de mesures acoustiques environnementales ont été réalisées. La dernière en date a été effectuée ECSE le 3 et 4 juillet 2019.

Les résultats de mesure sont donnés dans l'annexe 2.

Les niveaux sonores sont conformes en limite de propriété aux valeurs réglementaires données par l'arrêté préfectoral du site sauf concernant l'émergence (6,5 DB pour 4db accepté)

Un sarcophage a été mis en place en 2021 pour traiter ce point par la société Delaunay afin de remédier à ce problème

5.5 *GESTION DES DECHETS*

5.5.1 *Déchets générés par l'activité*

Les déchets générés sur le site sont les suivants :

- Déchets Banals :
 - Ferrailles : stockées dans une benne de 30 m³ et recyclées hors-site,
 - Déchets d'emballage : carton, bois (stockés dans une benne de 30 m³ et recyclés hors-site), sacs et films plastique,
 - Déchets issus des activités d'injection de plastique,
 - Déchets banals en vrac,
 - Déchets alimentaires du restaurant,
- Déchets Dangereux :
 - Déchets contaminés issus des activités de production, nettoyage et dégraissage,
 - Vidange du déshuileur,
 - Boues de la station d'épuration : stockées dans un conteneur de 8 m³ et éliminées en centre d'enfouissement technique.

La traçabilité est assurée au moyen de Bordereaux de Suivi de Déchets (BSD), émis pour chaque lot de produit dangereux en conformité avec la réglementation en vigueur.

8 Kg	Oui	Destruction
Transfo 2	2002	R 22

5.6 *POLYCHLOROBIPHENYLE*

Depuis 2003, les transformateurs suivants contenant des PCB ont été éliminés :

- 4 transformateurs au bâtiment T5, datant de 1971, 1972 et 1978. Ces transformateurs ont été démontés et éliminés par *Aprochim*. Le site a informé la DRIRE en février 2006 (lettre RL/tp n° 06-004).

3 transformateurs contaminés aux PCB (54, 84 et 150 ppm) ont été purgés en décembre 2006. Les mesures suivantes ont montré des résultats inférieurs à 50 ppm. Un courrier a été envoyé à la DRIRE en février 2007 (lettre RL/tp n°08-003).

Le site ne possède plus d'équipements aux PCB.

6 **MISE EN SECURITE ET LIMITATION D'ACCES AU SITE**

Le site est entouré d'un grillage et de barrières fermées à partir du 17 :00 et le week end.

7 **SECURITE ET PREVENTION INCENDIE**

7.1 **RISQUES PRESENTES PAR LES ACTIVITES**

7.1.1 **Risques présentés par les activités actuelles**

Les principaux risques présentés par les activités menées actuellement sur site sont les suivants

- Risque incendie lié à :
 - Stockage d'huile
 - Stockage de matière plastique
 - Utilisation matériel électrique
 - Présence de bain chimique incompatibles
 - Travaux de soudure/meulage
 - Poste de transformation a bain d'huile

Les moyens de lutte contre les risques et organisation des secours sont décrits dans la *section 7.2*.

- Risque toxique lié à :
 - Présence de produits chimiques incompatibles
 - Exposition des employés au produits chimique

Le site a mis en place de mesures de gestion des produits chimique conformes à la réglementation en vigueur. Les produits chimiques sont stockés sur rétention.

Risque déversement lié à :

- Présence de bains chimiques divers
- Présence de produits chimiques purs
- Présence d'huile

7.2

MOYENS DE LUTTE CONTRE LES RISQUES ET ORGANISATION DES SECOURS

- **Employés**

Les employés du site ont été formés au risque incendie et à l'utilisation des extincteurs. Des exercices d'évacuation sont réalisés tous les 6 mois.

- **Accès pompiers**

Les pompiers disposent d'un accès par l'entrée principale.

- **Détection**

Le bâtiment T1 est équipé d'une détection incendie et d'une alarme sonore.

- **Extincteurs et RIA**

Des extincteurs adaptés et RIA sont répartis sur l'ensemble du bâtiment. Ils font l'objet d'un contrat de vérification annuelle avec une société ad hoc.

- **Réseau sprinklers**

Le site Fralsen est actuellement équipé d'un système d'extinction automatique d'incendie. Ce système couvre actuellement tous les bâtiments exploités par Fralsen. Ce système d'extinction automatique d'incendie fait l'objet d'une vérification périodique par la société SICLI.

Le

- **Moyens publics**

En cas d'incendie, Fralsen peut compter sur l'intervention des sapeurs-pompiers de Besançon (caserne la plus proche est située à 3,7 km du site), qui ont été informés des risques présentés par l'installation. Le délai d'intervention des pompiers est d'environ 10 minutes.

Le site *Fralsen* de Besançon est spécialisé dans fabrication de composants microtechniques. Les activités du site sont soumises à autorisation et régies par un arrêté préfectoral du 17 février 1982, complété par différents arrêtés préfectoraux.

Depuis 1982, l'activité du site est à la baisse. Certaines cessations d'activité ont d'ores-et-déjà été prises en compte par la Dreal dans les rapports d'inspection de la Dreal du 4 juillet 2003 et du 21 juin 2018.

Ce dossier a pour objet un porté a connaissance afin de mettre à jour la situation administrative de l'entreprise *Fralsen* au regard de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.